

# **TRAITEMENT INHUMAIN DES MIGRANTS SUBSAHARIENS: HUMAN RIGHTS WATCH ÉPINGLE LE RÉGIME ALGÉRIEN**

**13.01.2022 TRAITEMENT INHUMAIN DES  
MIGRANTS SUBSAHARIENS: HUMAN RIGHTS WATCH  
ÉPINGLE LE RÉGIME ALGÉRIEN**

**#Algérie : L'ONG américaine Human Rights Watch (HRW) vient de publier son rapport annuel sur les droits de l'homme dans le monde et s'est montrée particulièrement critique envers l'Algérie, notamment concernant les traitements inhumains infligés aux migrants qui continuent d'être jetés dans le désert.**

Incorrigible régime que celui de l'Algérie. Les rapports se suivent et se ressemblent concernant son attitude vis-à-vis des libertés de ses citoyens et des droits des migrants. Dans sa dernière publication sur la situation des droits de l'homme dans le monde publiée ce 13 janvier 2022, l'ONG américaine Human Rights Watch est une nouvelle fois sans concession concernant les traitements infligés aux subsahariens par les autorités algériennes.

Citant l'ONG Alarm Phone Sahara, le rapport indique qu'à fin octobre 2021, «plus de 18.000 personnes avaient été expulsées» vers son voisin subsaharien qu'est le Niger. De même, «entre janvier et juillet, les autorités algériennes ont expulsé

13.602 personnes vers le Niger, dont 8.858 Nigériens», selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

En réalité, il s'agit d'une politique d'Etat bien assumée pour la gestion de la migration que mène le régime algérien contre tous les ressortissants d'Afrique subsahariens qui s'aventurent sur son territoire et qui consiste à expulser systématiquement les migrants vers le Niger et le Mali. C'est ce qui explique que des milliers de personnes soient concernées, «dont des centaines d'enfants, souvent non-accompagnés».

**>>> LIRE AUSSI: Vidéo. Algérie: les autorités laissent mourir des migrants victimes d'un accident, lors de leur expulsion dans le désert**

Le rapport note les conditions scandaleuses dans lesquelles ces expulsions sont faites. «Des migrants ont signalé des cas de violence, de vol de leurs biens, de détention arbitraire, de détention d'enfants avec des adultes, de mauvais traitements en détention et autres mauvais traitements infligés par les autorités algériennes lors des arrestations, détentions et expulsions vers les frontières terrestres».

D'ailleurs, ce rapport ne fait que confirmer ce que révèlent régulièrement des dizaines de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et faisant état de ces traitements.

Le modus operandi du régime algérien reste le même et consiste à rapatrier les Nigériens et les Maliens de façon régulière dans leur pays, en vertu des accords qui lient Alger à Niamey et Bamako. Sauf que les migrants en question ne sont pas que

Maliens et Nigériens. Une vingtaine d'autres nationalités subsahariennes sont concernées, notamment des Sénégalais, des Gambiens, des Guinéens, des Nigériens, des Ivoiriens, des Congolais, des Soudanais, etc.

Pour tout ce beau monde, les autorités algériennes se contentent de les conduire jusqu'à Tamanrasset avant de les jeter dans le désert vers la frontière avec le Niger. Peu importe s'ils n'ont pas d'eau ou s'ils risquent de mourir de faim ou de soif dans le désert ou que certains d'entre eux soient des demandeurs d'asile protégés spécialement par les conventions internationales en la matière, le régime les mettra dans des bus et les conduira en direction du désert.

**>>> Algérie: face aux expulsions massives, Amnesty International appelle au «respect des droits des migrants»**

A titre d'exemple, à fin octobre 2021, «les expulsés comprennent au moins 51 demandeurs d'asile ou des »personnes relevant de la compétence du HCR », en violation du principe de non-refoulement en vertu du droit international des réfugiés», souligne Human rights watch toujours.

L'organisation américaine dénonce le manque de volonté des autorités algériennes pour mettre en place des lois qui protègent les migrants, conformément à leurs engagements internationaux et panafricains. «Bien que partie aux conventions africaines et des Nations unies sur les réfugiés, l'Algérie a continué à manquer d'une loi nationale sur l'asile et d'un cadre juridique protégeant les migrants, les réfugiés et demandeurs d'asile».

En principe, ces derniers ont théoriquement «un accès gratuit à l'enseignement public et aux soins de santé primaires», mais dans la réalité «des barrières administratives entravaient leur accès à l'école et au travail».

De toutes les manières, ce n'est pas la première fois qu'Alger a été épinglé par des rapports d'organismes de défense des droits de l'homme concernant la violation des droits des migrants. L'entêtement du régime à ne rien changer dans sa démarche montre qu'il s'agit d'une politique d'Etat assumée, ce que confirment d'ailleurs les sorties répétées des plus hautes autorités du pays. Ce fut le cas de Farouk Ksentini, alors conseiller de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika en 2017, qui disait que les «Algériens étaient exposés au risque de propagation du Sida» à cause des migrants subsahariens. D'autres lui avaient emboité le pas comme l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia qui disait que «les migrants sont sources de crimes, de drogues et de plusieurs autres fléaux» ou de l'ex-chef de la diplomatie, Abdelkader Messahel qui appelait «à la prise de mesures urgentes contre l'immigration». Visiblement, rien n'a changé dans la Nouvelle Algérie.

Source

: <https://afrique.le360.ma/algerie/politique/2022/01/13/36674-traitement-inhumain-des-migrants-subsahariens-human-rights-watch-epingle-le-regime-algerien>